



Décrocher, raccrocher, quelles concordances entre les rythmes personnels, scolaires et sociaux ?

Philippe GOÉMÉ

« *Pour l'adolescent, la réalité est un des scénarios possibles* »
J. Piaget

Le temps est une des variables les plus inélastiques qui soit. Pour autant, la confrontation à la dimension temporelle, tant en termes de rythmes que de durées, ne sera pas neutre dans le processus de décrochage, de raccrochage, et dans les entre-deux qui peuvent s'instaurer. Les normes de réussite scolaire attendues ou espérées intègrent cette dimension temporelle : on considère qu'avoir un an d'avance ou de retard, passer son baccalauréat à dix-huit ans, sa licence à vingt-et-un, et obtenir son agrégation à vingt-trois ans force l'admiration !

Les élèves qui entrent dans un processus de décrochage se heurtent à cette dimension. Il n'est même pas nécessaire qu'elle leur soit renvoyée explicitement, elle est avant tout intégrée comme un marqueur d'échec.

Les décrocheurs (je n'entrerai pas ici dans le débat entre décrocheurs et décrochés) sont libérés, en partie et même s'ils peuvent en souffrir, de la soumission aux temps sociaux légitimes : la conformité aux exigences des temps extérieurs ne suffit plus à créer une contrainte opérationnelle. Ils ne sont plus obligés par les temps normés partagés par tous. Ils ne s'inscrivent plus, ou ne se repèrent plus, dans des temps longs (insertion sociale et professionnelle par les chemins balisés consensuels) ; leurs priorités peuvent être inversées au regard d'attentes socialement validées, et elles ne s'insèrent pas, ou plus, dans les temporalités reconnues socialement.

Les écarts aux temps prescrits, le non-respect des passages obligés font entrer dans un phénomène circulaire et deviennent autant un marqueur qu'une source du décrochage, subi ou non.

Les temps de l'élève ne sont plus forcément les temps de l'enfant

La question va donc être de savoir comment gérer ces dimensions temporelles, cette désynchronisation chronique, dans le cadre d'un processus de raccrochage ou de lutte contre le décrochage. Elle se pose non seulement en termes de rythmes, tels qu'ils sont impliqués par l'organisation scolaire même, mais aussi en termes de temps longs et d'articulations dans le cadre de la construction d'un parcours vers une insertion sociale et professionnelle.

L'organisation du temps scolaire et le séquençage des apprentissages ne sont pas toujours les mieux adaptés pour des élèves du fait de leur décrochage, en cours ou avéré. Ils deviennent, en creux, un marqueur de la désadaptation au système proposé. Cet écart à la norme attendue va tout d'abord se confronter à l'organisation des enseignements, leur découpage en heures, en séquences, en progression annuelle. Cet écart va aussi s'incarner dans l'inadaptation au séquençage de l'année scolaire en trimestres, cycles, classes charnières concernant l'orientation. De même, les moments ritualisés, du type conseils de classe, avis de passage au niveau supérieur, vacances ne sont plus des jalons signifiants. Cela sera renforcé par la non-soumission aux moments structurants, matériellement et symboliquement, que sont la rentrée, les évaluations, l'orientation. Nous voyons donc bien qu'à travers l'inscription dans les temps qui scandent le parcours scolaire, c'est l'inscription dans l'École elle-même qui se joue. Le décrochage est certes une rupture avec les activités intellectuelles inhérentes au « métier d'élève », mais c'est également une rupture avec des temps et des rythmes qui sont eux-mêmes signes et vecteurs de cette inscription. Les dimensions temporelles deviennent, pour un élève, un marqueur de la désadaptation, de la sortie du système : la ritualisation devient un vecteur d'exclusion.

L'articulation entre le temps présent et les temps futurs

Le parcours d'un adolescent, au collège ou au lycée, ne se résume pas pour autant à une série cohérente de moments, plus ou moins bien synchronisés. Il s'inscrit aussi dans un temps long. L'engagement dans un projet d'études induit une projection dans une insertion socialement légitime. Les options prises maintenant induisent un avenir... ou le font craindre.

Dans ce cadre, il faut différencier l'orientation du projet personnel.

L'orientation est la formalisation de ce dernier, qui s'inscrit dans une longue durée intégrant des représentations en termes de réussites, d'ambitions familiales, d'inclinations pour certains domaines, et des autocensures. La construction de cette projection, avec ses allers-retours, ses opportunités, ses découvertes et ses renoncements se fait sur une longue durée qui nécessite un accompagnement souple et adapté, d'autant plus s'il s'agit d'un élève qui ne s'inscrit pas dans un parcours scolairement normé. La difficulté sera que les moments institutionnels du choix (classe à orientation, dépôt de dossiers), ne seront pas forcément synchronisés avec le parcours personnel de l'élève en rupture - avérée ou en cours - avec l'École. Les effets de seuil (ne pas passer une étape, telle une inscription, au moment voulu), d'écluse (ne pas franchir les étapes au bon moment pour atteindre un certain niveau), les occasions ratées, impliquent des accumulations de retards et de désillusions, et imposent, à un élève qui se réinscrit dans un parcours de formation, une épuisante course contre le temps. Ces « moments charnières », ces « jalons » ne

permettent donc plus une projection dans l'avenir et apparaissent, a contrario, comme des obstacles ou des chausse-trapes au lieu d'être des points d'appui pour la suite du parcours.

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage, la question va donc se poser des modalités de suivi que vont impliquer ces décalages avec les temps habituels. Et ces modalités d'accompagnement vont souvent perturber les postures professionnelles habituelles. En effet, comment intégrer la non-linéarité de la progression des élèves concernés, même si celle-ci n'est souvent qu'apparente ? Comment intégrer la non-régularité des parcours, marqués par des disparitions, des retours, des accélérations, des reculs ? Comment intégrer la non-continuité de l'engagement, avec des pointillés plus ou moins espacés ?

Prendre en compte ces dimensions est presque contre-culturel, les équipes éducatives s'appuyant sur un calendrier et une progression fixée par l'institution. Or, les décrocheurs perturbent le cadre institutionnel, et sa normativité ne suffit plus. En effet comment évaluer le parcours d'un élève, si les notes ne sont plus significatives ? Quel contrat passer avec lui et avec quels objectifs ? Quels types de relations individuelles établir pour quel accompagnement ? De nouveaux gestes, postures professionnelles sont donc à imaginer, pour tenir compte du déplacement provoqué par la confrontation au décrochage, impliquant de nouvelles modalités de prise en charge et d'évaluation. Mais deux questions restent en suspens : comment construit-on un accord minimum au sein de l'équipe et comment passe-t-on de l'évaluation des résultats à celle du parcours ?

Les temps de l'École et les temps des familles

Il reste, entre autres, la question de la relation aux familles. Lorsqu'un jeune s'éloigne de la norme attendue, la mise en place d'un partenariat fort, la coéducation, devient d'autant plus indispensable. Pour autant, elle peut s'avérer complexe. Le nouveau contrat qui devra être passé entre l'École et l'entourage impliquera une relation de confiance forte. Comme la proposition de l'équipe éducative devra être adaptée par définition aux particularités de l'élève, elle va donc revêtir un caractère exceptionnel qui n'offrira pas l'aspect rassurant du commun. Ne plus être dans les temps de passage qui marquent la réussite scolaire est un des premiers marqueurs forts du décrochage. La question de l'accompagnement d'une forme de deuil des familles sera ainsi prépondérante, à un moment ou, justement, l'École va devoir inventer et proposer des solutions hors normes. Elle devra convaincre de son expertise.

Le travail de raccrochage consistera donc aussi à accompagner la réussite de l'élève en tenant compte de cette désynchronisation, qui est à la fois une cause, une conséquence et un marqueur fort du décrochage, dans un cadre institutionnel très contraint.¹

Philippe GOÉMÉ

Formateur à l'INSPÉ de Créteil

Observatoire universitaire international de l'éducation et de la prévention (OUIEP)

¹ Texte issu d'un atelier du colloque national 2023 de l'AFAE. Intervention de Philippe Goémé ; animation d'Émeline Porthé.